

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
Séance du 05 mars 2020

Le 05 mars, à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Marie José CARLAC, Maire.

Présents : Marie-José CARLAC, Alain PERRON, Annie LE GOFF, Monique LE CREN, Jean-Paul HARRE, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Géo MEESTERBERENDS, Françoise TROUBOUL, Isabelle HELOU, Cédric CAUDEN, Nathalie BOULBEN, Christian LE FLOCH

Secrétaire : Annie LE GOFF

Secrétaire adjointe : Camille MICHEL

Date de convocation : 20 février 2020

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Sous la présidence de Madame Annie Le Goff, adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif principal 2019 qui s'établit ainsi :

Recettes de fonctionnement 2019 :	947 743,52 €
Dépenses de fonctionnement 2019 :	773 916,25 €
Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice de :	173 827,27 €
Recettes d'investissement 2019 :	341 083,03 €
Dépenses d'investissement 2019 :	330 510,08 €
Soit un résultat d'investissement de l'exercice de :	10 572,95 €
Reprise N-1 :	-49 869,24 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 :	-39 296,29 €
Restes à réaliser en dépenses :	669 218,58 €
Restes à réaliser en recettes :	357 579,50 €
Total sur restes à réaliser :	311 639,08 €
Besoin réel de financement :	350 935,37 €

Hors de la présence de Madame Marie-José Carlac, Maire, le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 2 abstentions le compte administratif du budget principal 2019.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Madame Annie Le Goff, adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif assainissement 2019 qui s'établit ainsi :

Recettes de fonctionnement 2019 :	21 550,21 €
Dépenses de fonctionnement 2019 :	54 283,20 €
Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice de :	-32 732,99 €
Reprise N-1	13 742,77 €
Résultat de clôture fonctionnement 2019 :	-18 990,22 €
Recettes d'investissement 2019 :	7 336,83 €
Dépenses d'investissement 2019 :	3 153,81 €
Soit un résultat d'investissement de l'exercice de :	4 183,02 €
Reprise N-1 :	48 830,32 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 :	53 013,34 €

Hors de la présence de Madame Marie-José Carlac, Maire, le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 2 abstentions le compte administratif du budget annexe assainissement 2019.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET BOULANGERIE

Sous la présidence de Madame Annie Le Goff, adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif boulangerie 2019 qui s'établit ainsi :

Recettes de fonctionnement 2019 :	11 520,00 €
Dépenses de fonctionnement 2019 :	4 105,53 €
Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice de :	7 414,47 €
Reprise N-1	0,00 €
Résultat de clôture fonctionnement 2019 :	7 414,47 €
Recettes d'investissement 2019 :	1 715,86 €
Dépenses d'investissement 2019 :	8 758,99 €
Soit un résultat d'investissement de l'exercice de :	-7 043,13 €
Reprise N-1 :	-41 244,46 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 :	-48 287,59 €

Hors de la présence de Madame Marie-José Carlac, Maire, le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 2 abstentions le compte administratif du budget annexe boulangerie 2019.

4. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET LOTISSEMENT DES CHATAIGNIERS

Sous la présidence de Madame Annie Le Goff, adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif lotissement des châtaigniers 2019 qui s'établit ainsi :

Recettes de fonctionnement 2019 :	43 796,96 €
Dépenses de fonctionnement 2019 :	43 789,44 €
Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice de :	7,52 €
Reprise N-1	0,00 €
Résultat de clôture fonctionnement 2019 :	7,52 €
Recettes d'investissement 2019 :	0,00 €
Dépenses d'investissement 2019 :	43 796,96 €
Soit un résultat d'investissement de l'exercice de :	-43 796,96 €
Reprise N-1 :	0,00 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 :	-43 796,96 €

Hors de la présence de Madame Marie-José Carlac, Maire, le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 2 abstentions le compte administratif du budget annexe lotissement des châtaigniers 2019.

5. COMPTES DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

6. CONVENTION MORBIHAN ENERGIES - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ESPACE LE MESTRE

Reporté à un conseil ultérieur compte tenu des éléments soulevés en séance

Fin de séance à 22h00.

Affiché le 10/03/2020

Transmis en Préfecture le 10/03/2020